

Le 1^{er} Janvier 59

N° 37 / 59

copie à M. A. T.

Kibungu

A Monsieur le Chef du Camunya et à Mrs les
conseillers : Kayombano

Ntunda

Semuturo

Karungwa

Kwanindo

KIBUNGO



4249

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous transmettre le
calendrier des diages. J'attire votre attention sur l'importance
du bain dans la lutte contre les maladies transmises par
les tiques. Je vous rappelle également que le bain doit être donné
très tôt le matin et terminé vers 8 h., 8 h. et demie.

Calendrier.

<u>Lundi.</u>	<u>Mardi.</u>	<u>Mercredi.</u>	<u>Jeudi.</u>	<u>Vendredi.</u>	<u>Samedi.</u>
Kayombano	Ntunda	Semuturo Ntunda	Karungwa	Semuturo	Kwanindo
Nshiri	Kayema	Kyembge	Sangaza	Kutaza	Zaza
Kirumbabo		Bitara			
		Ngara			

Je vous rappelle également que d'après un
arrêté du Mwami, le diage est obligatoire dans un rayon de 5 kms
et que les tribunaux indigènes sont compétents pour juger de cette
infraction.

Le diage régulier suivant ce calendrier
commencera le lundi 12 janvier.

Vous signalerez à l'attention
de vos administrés qu'il est indispensable de faire boire le
bétail avant le diage de façon à ce qu'il ne boive pas l'eau
du bain qui est toxique en boisson.

Fait à Kibungu le 12 janvier 59.

auxvets - 1. 59. 59 . .